

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Point sur la situation au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Ouverture de trois cliniques désignées COVID-19

Saguenay, le 16 mars 2020 – Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CIUSSS) fait le point sur la situation liée à la COVID-19 pour la région.

Mobilisé depuis plusieurs semaines, le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean met en place toutes les mesures nécessaires afin d'identifier rapidement les cas suspects, se préparer à intervenir si requis et limiter la propagation de la COVID-19 au sein de la population. Les équipes cliniques et administratives travaillent sur un plan de mitigation, c'est-à-dire un plan de modulation des services afin de cesser les activités cliniques non urgentes pour se concentrer sur la situation de la COVID-19 dans la région. L'établissement procède actuellement au report des rendez-vous des chirurgies non urgentes et à la suspension temporaire de certains types d'activité. Les usagers concernés seront tous contactés et informés des moyens alternatifs proposés, au besoin. D'autres mesures pourraient être annoncées prochainement.

Au cours des prochains jours, trois cliniques désignées COVID-19 ouvriront leurs portes à Chicoutimi, Alma et Roberval pour soutenir les hôpitaux, les cliniques de médecine familiale et les équipes de santé publique. Ces cliniques permettront d'éviter l'engorgement des urgences et d'empêcher les personnes malades de se présenter à une clinique médicale.

« Nous avons travaillé très fort afin de mettre rapidement en place des cliniques de dépistage pour notre population. Cette initiative témoigne de notre niveau d'organisation. Depuis plusieurs semaines déjà, le réseau se mobilise de manière importante. Nous observons un mouvement de solidarité important chez nos gestionnaires, médecins et employés. Tous sont à pied d'œuvre et je les remercie sincèrement », souligne Julie Labbé, présidente-directrice générale du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les personnes qui suspectent être infectées par la COVID-19 doivent contacter préalablement la ligne COVID-19 au 1 877 644-4545 avant de consulter. Une infirmière évaluera la situation et transmettra les consignes appropriées. Si un prélèvement est requis dans une clinique désignée COVID-19, elle attribuera le rendez-vous.

La ministre Andrée Laforest, qui était présente à l'annonce, s'est montrée très rassurée par l'ajout de ces cliniques. « Je tiens à remercier ma collègue Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, pour son écoute et sa rapidité à répondre à nos demandes en ouvrant ces cliniques sur tout le territoire de la région du Saguenay–Lac-St-Jean » a déclaré Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et ministre responsable de la région du Saguenay – Lac-St-Jean.

Mesures et consignes de prévention

Les autorités demandent à la population d'agir dès maintenant pour limiter la propagation du virus, notamment en évitant les rassemblements publics.

Plus précisément :

- Les personnes à risque, soit les personnes âgées et les personnes avec une condition médicale sérieuse, doivent appliquer le concept de la distanciation sociale (en respectant une distance d'un mètre).
- Les personnes âgées de 70 ans et plus doivent rester à la maison, sauf en cas de nécessité ou d'exception, comme pour se présenter à un rendez-vous médical important.
- La population, quant à elle, a la responsabilité de s'assurer de prendre toutes les précautions nécessaires pour protéger les groupes de personnes à risque.

« J'aimerais remercier sincèrement la population pour sa mobilisation. Nous sommes tous amenés à changer nos habitudes quotidiennes de manière importante, et nous sommes conscients que cela demande beaucoup. En maintenant cet effort collectif, j'ai vraiment confiance que nous parviendrons à prévenir la propagation », souligne Donald Aubin, directeur régional de santé publique.

Ligne d'information pour les partenaires

Dans les prochains jours, une ligne d'information pour l'ensemble des partenaires de la région, dont les municipalités, les entreprises privées et les organismes communautaires, sera en fonction pour répondre à leurs questionnements.

Le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean remercie l'ensemble de la population pour sa collaboration.

Pour plus d'information sur la COVID-19, cliquer ici : bit.ly/31fBGzy

Pour suivre l'état d'avancement au Québec, cliquer ici : bit.ly/2SWvxpa

-30-

Source : Service des communications et des affaires gouvernementales
Téléphone : 418 545-4980, poste 352
Courriel : 02ciuss.medias@ssss.gouv.qc.ca